

Le conflit persiste dans les music-halls parisiens et s'aggrave dans les théâtres.

GRÈVE GÉNÉRALE DES CHEMINOTS ANGLAIS

EXCELSIOR

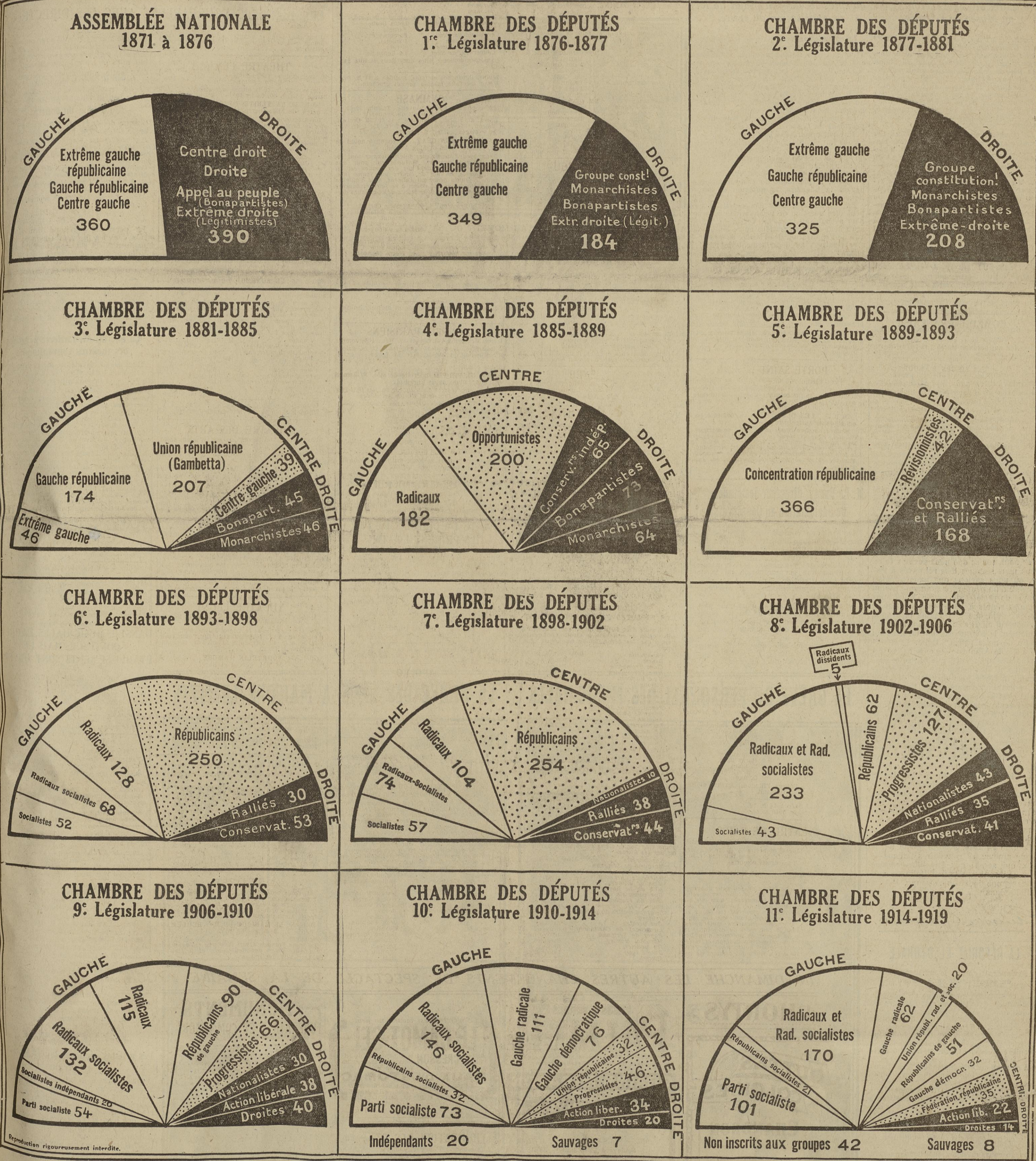
DIMANCHE
28
SEPTEMBRE
1919

N'y a-t-il pas, après tout, quelque chose de plus sûr que les opinions et qui leur sert à toutes : la conscience ?

LAMARTINE.

10^e Année. — N^o 3.234. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes. — « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON
Pierre Lafitte, fondateur. Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 15.00. — Adresse télégr. : Excel-Paris. 20, rue d'Enghien, Paris.

LES DIFFÉRENTS GROUPES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DEPUIS L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE 1871 JUSQU'A LA CHAMBRE D'AUJOURD'HUI



PLANS ÉTABLIS D'APRÈS LES CHIFFRES OFFICIELS ET MONTRANT LA DIVISION DES GROUPEMENTS DE LA GAUCHE, DU CENTRE ET DE LA DROITE

Les taches blanches et noires, d'abord, puis blanches, pointillées et noires, font suffisamment image pour qu'il soit utile de commenter cette page. Il n'est point toutefois sans intérêt de remarquer : 1^o que la droite, qui représentait la majorité, avec 390 voix contre 360, de 1871 à 1876, n'avait plus, lors de la consultation de 1914, que 36 élus contre 521 des autres partis; 2^o que le centre, qui représenta jusqu'à 254 suffrages, contre 92 voix à droite et 235 à gauche, en 1898, ce qui lui permettait de mener le débat, est réduit aujourd'hui à 35 votants; 3^o que les radicaux, qui siégeaient à l'extrême-gauche en 1885, siègent aujourd'hui presque au centre de l'hémicycle; 4^o que le parti socialiste, né avec la 6^e législature, en 1893, et qui ne gagna que 2 voix en douze ans, a doublé aujourd'hui, à 3 voix près, son effectif.

AU SERVICE DE LA LIBERTÉ

LE GÉNÉRAL GARIBALDI ADRESSE UN HOMMAGE ÉMU AUX VOLONTAIRES ÉTRANGERS MORTS POUR LA FRANCE

Une cérémonie commémorative aura lieu ce matin, à 10 heures, aux Invalides.

ON INAUGURERA UNE PLAQUE DU SOUVENIR

Les drapeaux qui groupèrent les volontaires étrangers seront remis au Musée de l'Armée.

La Fédération des volontaires étrangers de la Grande Guerre a organisé une cérémonie commémorative, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux Invalides.

Le général Peppino Garibaldi, qui, des premiers, vint au secours de la France menacée, et combattit héroïquement à nos côtés, assistera à la cérémonie.

Les volontaires étrangers qui se sont battus pour la France passeront, eux aussi, sous un arc de triomphe idéal, puisque, aujourd'hui, se déroulera en leur honneur une grande cérémonie aux Invalides.

Ce n'est pas sans émotion que je reverrai aujourd'hui la cour du palais des Invalides où, en août 1914, défilaient les volontaires étrangers enrôlés au service de notre beau pays.

Beaucoup de nos camarades sont héroïquement tombés au champ d'honneur. Notre pensée saluera aujourd'hui avec émotion leur glorieuse mémoire.

Je suis fier d'évoquer, en ce jour particulièrement consacré aux étrangers qui se sont battus pour la France, la spontanéité avec laquelle plusieurs milliers d'Italiens sont accourus à mon appel.

La tradition créée par mon vénéré grand-père — tradition de dévotion absolue à toute cause juste, à toute lutte contre la tyrannie — avait trouvé près de moi des milliers de membres de ma famille.

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

SUR LE TRAITÉ DE VERSAILLES

M. GEORGES CLEMENCEAU A ÉTÉ ENTENDU HIER MATIN PAR LA COMMISSION DE LA PAIX DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Une nouvelle motion relative au désarmement effectif de l'Allemagne.

LE TEXTE EN EST PROPOSÉ PAR M. GRODET

Elle ne viendrait en discussion qu'après le vote du projet de loi de ratification du traité.

La commission de la paix de la Chambre a tenu, hier, sous la présidence de M. René Viviani, deux réunions, au cours desquelles elle a examiné à nouveau la motion de M. André Lefèvre, qui, rappelle-t-on, invitait le gouvernement à engager des négociations avec les signataires du traité de Versailles pour l'adoption d'un avenant au traité de paix rendant effectif le désarmement de l'Allemagne.

Le matin, la commission a entendu le président du Conseil, M. Clemenceau, qui a été très net. Sans faire d'objection de principe au vote de la motion de M. Lefèvre, il a déclaré qu'elle devait être indépendante du projet de loi ratifiant le traité et ne pouvait venir en discussion qu'après la ratification.

En second lieu, dans son esprit, il ne peut être question de négociations en vue d'un avenant au traité de Versailles, mais seulement de conversations entre alliés, en vue de l'application des clauses de ce dernier relatives au désarmement de l'Allemagne.

M. Clemenceau estime, en effet, que ces clauses, qui permettent aux Alliés de limiter les fabrications de guerre de l'Allemagne, donnent à la France et à ses alliés des pouvoirs suffisants. Il a donc demandé que des modifications soient apportées au texte de M. André Lefèvre.

Une longue discussion s'est engagée, l'après-midi, sur les déclarations du président du Conseil. Finalement, la commission s'est ralliée aux vues du gouvernement pour repousser la discussion immédiate de la motion Lefèvre.

Elle examinera lundi le fond de la motion. D'ores et déjà, la commission a, cependant, adopté un texte proposé par M. Grodet, et qui répond aux vues exprimées par le gouvernement.

Le texte serait le suivant : La Chambre invite le gouvernement à engager des négociations avec les puissances alliées et associées en vue de rendre effectif le désarmement de l'Allemagne et de ses alliés par l'interdiction de certaines fabrications de guerre et toutes mesures jugées nécessaires.

M. Le Bargy directeur des études de déclamation au Conservatoire ?

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

Le bruit en courait hier avec persistance. Il naquit au Ciné de Paris, où M. Noz... faisait une conférence intitulée : « Doit-on réformer le Conservatoire ? »

LES GRANDS CONFLITS DU TRAVAIL

LES CHEMINOTS ANGLAIS ONT CESSÉ PARTOUT LE TRAVAIL HIER A MINUIT

Le gouvernement déclare qu'il combattra les grévistes avec toutes les ressources du pays, afin de sauvegarder le principe d'autorité.

Camions automobiles et chauffeurs sont réquisitionnés de manière à assurer la distribution du pain et du lait à Londres et dans tous les grands centres de l'Angleterre.



INSTANTANES PRIS, AVANT-HIER, AU MOMENT OU LA GREVE A ÉCLATÉ. Voici : 1. M. Lloyd George quittant le n° 10 de Downing street, où a eu lieu la dernière conférence avec les représentants des cheminots; 2. M. C. F. Cramp et J. H. Thomas, secrétaires du comité des cheminots, arrivant au meeting; 3. Les cheminots délégués; 4. Sir Eric Geddes arrivant à la conférence qui devait échouer.

LONDRES, 27 septembre. — C'est à minuit que la grève générale a commencé, suivant les instructions données par le comité exécutif à tous les cheminots. Tous les trains dont l'heure de départ était antérieure de quelques minutes à minuit devaient, selon ces instructions, partir et arriver à destination. Les ordres du comité exécutif ont été suivis strictement sur le Great Northern, où les aiguilleurs, ayant quitté leur poste, rendirent impossible le départ des express de Glasgow et de Liverpool de 23 h. 30 et de 23 h. 45.

L'organisation des cheminots est si parfaite que les défections semblent peu probables. Le gouvernement déclara qu'il combattra les grévistes avec toutes les ressources du pays, le principe d'autorité devant triompher coûte que coûte.

Le ravitaillement sera assuré par la réquisition obligatoire de tous les moyens de transport. Des mesures ont été déjà prises en ce sens par le Home Office, le ministère de l'Alimentation et le ministère de la Guerre. Ainsi sera assurée la distribution du pain, du lait à Londres et dans les autres grands centres.

On espère que des désordres graves pourrout être évités. Toutefois, étant donnée la situation menaçante qui découle du caractère même de la crise, toutes les voies ferrées sont placées sous la garde des troupes. Jusqu'à présent, aucun arrangement n'a été pris pour assurer le service des trains en employant des soldats. Le Board of Trade a publié de strictes instructions, qui ont été suivies immédiatement, afin de préserver les stocks actuels de combustibles dans les villes, et de limiter l'éclairage.

Les mesures gouvernementales LONDRES, 27 septembre. — L'Evening News annonce que le gouvernement a pris des mesures énergiques en vue de faire face aux difficultés qui pourraient surgir au sujet du ravitaillement.

TRAMWAYS ET OMNIBUS-VONT FAIRE GREVE

LONDRES, 27 septembre. — Ce soir aura lieu une réunion convoquée par le comité exécutif de l'Union du personnel des tramways et omnibus de Londres et des provinces au cours de laquelle une décision sera prise par voie de vote au sujet de la participation à la grève des cheminots.

On déclare que le vote en faveur de la grève de solidarité sera unanime. Dans ce cas, la circulation des omnibus et des tramways serait arrêtée à partir de la nuit du 27 septembre.

On craint que le service des taxi-autos ne soit également suspendu.

FAUTE DE CHEMINS DE FER ILS PRIRENT L'AVION

Sur les sept passagers arrivés hier au port aérien du Bourget, par le service Paris-Londres, six sont de gros industriels qui avaient des rendez-vous d'affaires et qui se virent sur le point de manquer Douvres et s'embarquer. Alors, ils n'hésitèrent point et prirent l'avion au lieu du train absent. Tous les six se déclarent enchantés de leur voyage rapide et confortable et ne tarissent point d'éloges sur ce mode de locomotion qui leur a permis d'être à Paris, coûte que coûte, à l'heure où leurs intérêts les y appelaient.

SYNDIQUÉS CONTRE DIRECTEURS

LA GRÈVE GÉNÉRALE SERA DÉCRÉTÉE CET APRÈS-MIDI DANS LES THÉÂTRES QUI N'ACCEPTENT PAS LE CONTRAT DE LA FÉDÉRATION DU SPECTACLE

M. Lafferre, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, se refuse à approuver un cahier des charges qui proposerait un engagement type contenant la clause d'exclusion des artistes qui ne sont pas syndiqués.

LES DERNIERS POURPARLERS AVEC LES DIRECTEURS

La Fédération du Spectacle n'a pas tardé à répondre à l'ordre du jour voté par les artistes non syndiqués, à la suite de la déclaration de M. Franck, affirmant qu'il revenait sur la décision prise, lors de sa dernière entrevue avec les délégués, au sujet de l'exclusion des non syndiqués.

Hier matin, les délégués de la Fédération, MM. Legris, Campana et Bary, qu'accompagnait Mme Lara, se présentaient au siège de l'Amicale des directeurs, où ils rencontrèrent MM. Alphonse Franck, Hertz et Maurice Bernhardt. Ils leur apportèrent l'ultimatum d'avoir à signer dans la journée l'accord convenu verbalement — sous la menace de la grève générale —

Une transaction allait intervenir. Sur une affirmation véhémente de Mme Lara, qui s'écriait : « Nous voulons, avant tout, défendre les petits ! » M. Quinson, approuvé par ses collègues, proposa :

« Eh bien, si nous prenions l'engagement de ne prendre que des acteurs syndiqués pour les emplois rétribués moins de 2,000 francs par mois ? Liberté pour ceux qui sont payés davantage ? »

Cette proposition souleva des exclamations de la part des délégués. Neanmoins, on prit rendez-vous pour l'après-midi.

Les délégués : Mme Lara, de la Comédie-Française ; MM. Allard, Marny, de l'Opéra-Comique ; MM. Campana et Bary, ne se trouvant en présence que de trois directeurs, MM. Albert Carré, Franck et Maurice Bernhardt.

M. Alphonse Franck leur fit lire une interview de M. Lafferre, ministre de l'Instruction publique, qui déclarait à un de nos confrères du Temps que la clause en litige était illégale, en ce qui concerne les théâtres subventionnés.

Enfin, chacun des trois directeurs ne consentait à signer qu'à son nom personnel, sans engager l'association.

« On nous berne ! » s'écria M. Campana. Nous n'attendons plus ! Les directeurs décident de reprendre chacun leur liberté. Les délégués sortent. C'est la grève générale ! dit en passant M. Campana aux journalistes.

Pendant ce temps, une délégation des acteurs non syndiqués, MM. Huguenet, Cazalis, Janvier, est introduite auprès de M. Franck.

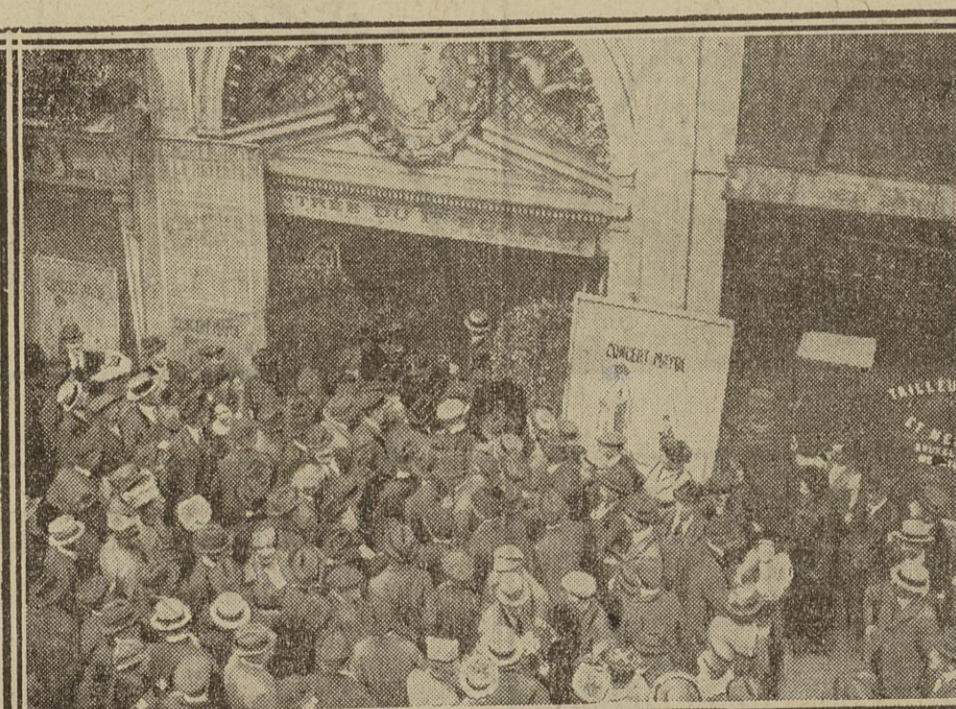
El, peu après, arrive M. Quinson. M. Albert Carré, qu'on rejoint MM. Isola, gagne son automobile. Chaque directeur reprend sa liberté, dit-il doucement ; rien n'est rompu... Des idées ont été échangées, des transactions proposées... On va voir !

Mais, à la Bourse du Travail, les délégués des théâtres attendent M. Campana. Et, tout de suite, l'unanimité se fait sur la riposte à faire. Il y a à MM. Harry Baur, Raimu, Blanche, Mme Méthivier, M. Harment, etc., et les délégués des syndicats des machinistes, électriciens, etc. Ceux-ci déclarent :

C'est pour vous que la bataille est livrée. Nous vous suivons. Le comité intersyndical se réunit. Exceptionnellement Mme Lara et M. Harry Baur y sont admis. Trois solutions sont en présence :

1° Ou la grève générale pour le soir même ; 2° Ou la grève générale pour aujourd'hui ;

LA GRÈVE DU PERSONNEL DES MUSIC-HALLS



Les membres de la Chambre syndicale des directeurs de spectacle de France ont tenu, hier, au concert Mayol, deux réunions pour s'entretenir de la situation créée par la grève.

Quelques incidents ont marqué la journée d'hier dans le quartier du Faubourg-Saint-Denis, où se tiennent le plus souvent les grévistes. A la sortie du concert Mayol, où s'étaient réunis les directeurs d'établissements, plusieurs artistes non syndiqués ont été pris à partie par leurs camarades, et des coups ont été échangés.

LA GRÈVE DES LADS A MAISONS-LAFFITTE



Les artistes « indépendants » ne se sont pas réunis. Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. Georgius avait pris l'initiative de réunir au concert Mayol les artistes lyriques « indépendants ». Cette réunion a été empêchée par quelques membres de la C. G. T. qui ont prié M. Georgius de quitter l'établissement sans la promesse qu'il ne lui serait fait aucun mal.

M. Georgius accéda aux désirs des syndicalistes, mais à peine s'était-il engagé dans la rue de l'Écluse qu'il fut entouré par plusieurs individus et fort malmené. Une bagarre assez vive s'ensuivit, et M. Georgius, qui avait des blessures à la tête, dut être transporté dans une pharmacie.

3° Ou la grève générale pour aujourd'hui, avec la restriction que dans les établissements non syndiqués, les directeurs signent le contrat avant midi le travail continuera.

C'est cette solution qui prévaut, grâce à M. Harry Baur et à Mme Lara. Les délégués de chaque théâtre partent, emportant les instructions suivantes :

Le type du contrat Chaque délégué doit remettre au directeur de son théâtre le contrat suivant :

Pour toutes les corporations affiliées à la Fédération du spectacle les directeurs s'engagent à partir de ce jour, à n'admettre que des syndiqués.

Quant aux établissements dont les directeurs refuseraient de signer la clause en litige, grève, dès midi, pour toutes les corporations affiliées à la Fédération du spectacle.

Ce que dit M. Lafferre à propos des théâtres subventionnés

Voici les déclarations faites par le ministre de l'Instruction publique, et auxquelles nous faisons allusion plus haut :

« Il faut d'abord établir une distinction, conforme aux textes législatifs, entre trois catégories de théâtres subventionnés : la Comédie-Française, celle-ci se trouvant soumise à un décret spécial, dont les dispositions sont si précises que rien ne peut se faire sans son administration, sans mon autorisation. Il va sans dire que le ministre, gardien de la loi, ne saurait approuver un texte qui contiendrait une clause contraire aux dispositions de la législation en vigueur, laquelle garantit la liberté du travail aussi bien que le droit de tout individu d'adhérer à un syndicat professionnel. »

En ce qui concerne les autres théâtres subventionnés par l'Etat, leurs directeurs sont libres d'engager qui bon leur semble. Toutefois, l'engagement doit être conforme à un cahier des charges approuvé par le ministre. Là encore, c'est à un refus formel que se heurtent les directeurs qui me proposeraient un engagement-type contenant la clause d'exclusion des artistes non syndiqués. Cette clause est absolument contraire à la loi. Un contrat qui la contiendrait serait nul en droit.

M. Campana, secrétaire du syndicat des comédiens, nous a déclaré à ce sujet :

M. Lafferre affirme que les directeurs sont libres d'engager qui bon leur semble. S'ils donnent leur signature, ils ont le droit de grève est absolu. Et M. Lafferre ne le conteste pas, n'est-ce pas ?

DANS LES MUSIC-HALLS, LA GRÈVE CONTINUE, MAIS LES ÉTABLISSEMENTS SONT OUVERTS

Dans la réunion du matin, M. Dufrenoy, qui présidait, assisté de MM. Gombes et Léon Volterra, a entrepris l'assainissement des incidents qui ont marqué la première série de grève, et annoncé qu'un bureau spécial était ouvert au concert Mayol, où les artistes et musiciens, syndiqués ou non syndiqués, pouvaient venir s'inscrire pour trouver immédiatement du travail.

En fin de réunion, l'assemblée a voté l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Les directeurs de la Chambre syndicale de directeurs de spectacle de France, réunis aujourd'hui au concert Mayol, en assemblée générale, maintiennent leur décision d'accepter des augmentations de salaires, mais refusent toute entente et toute discussion tendant à la clause de n'engager que des syndiqués, ce qui serait une atteinte à la liberté du travail et au droit des citoyens — ne sera pas irrévocablement imprimée des revendications.

Dans la réunion de l'après-midi, les directeurs qui ne purent jouer hier, faute de personnel, MM. Léon Volterra, et Valles directeur de la Gaité-Rochouart, et Valles directeur de l'Eldorado, entre autres, s'occupèrent, avec l'aide de M. Dufrenoy et de ses collègues, de constituer un programme pour la soirée. Les adhésions parvenues entre 1 heure et 5 heures furent suffisamment nombreuses pour constituer un programme de spectacle à assurer une suite à nos établissements de music-hall pour plusieurs établissements.

M. Boucot, qui n'est pas syndiqué, a accepté de faire un tour de chant successivement à l'Eldorado, à la Gaité-Rochouart et à la Gaité-Montparnasse. M. Dufrenoy, qui est, comme on le sait, la vedette de l'Eldorado, a déclaré qu'il ne paraîtrait pas en scène, tant que l'interdit de la Fédération du spectacle ne serait pas levé.

Le directeur du Petit-Casino a mis ses artistes à la disposition de ses collègues.

Les artistes « indépendants » ne se sont pas réunis. Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. Georgius avait pris l'initiative de réunir au concert Mayol les artistes lyriques « indépendants ». Cette réunion a été empêchée par quelques membres de la C. G. T. qui ont prié M. Georgius de quitter l'établissement sans la promesse qu'il ne lui serait fait aucun mal.

M. Georgius accéda aux désirs des syndicalistes, mais à peine s'était-il engagé dans la rue de l'Écluse qu'il fut entouré par plusieurs individus et fort malmené. Une bagarre assez vive s'ensuivit, et M. Georgius, qui avait des blessures à la tête, dut être transporté dans une pharmacie.

CONGO SAVON DU CONGO BLANCHEUR-TEINT VICTOR VAISSIER

LINGE AMÉRICAIN HYATT

LA GRÈVE DES LADS EMPÊCHE LES RÉUNIONS DE COURSES HIPPIQUES

Elle n'était que partielle hier. Elle est aujourd'hui générale.

Hier, pas de courses à Auteuil. Aujourd'hui, pas de courses à Longchamp. Demain, peut-être, pas de courses à Saint-Cloud.

Comme nous l'avions laissé prévoir, la Société des Steeple-Chases d'Auteuil n'a pas eu de réunions.

La Société des Steeple-Chases d'Auteuil, fait apposer des affiches pour prévenir le public.

Pas de courses à Longchamp. Les courses qui devaient avoir lieu, aujourd'hui dimanche 28 septembre, sur l'hippodrome de Longchamp, sont annulées.

En ce qui concerne la réunion de lundi, à Saint-Cloud, la Société sportive n'a pas encore pris de décision.

A Chantilly, la grève a commencé hier. Les lads, n'ayant pas reçu, vendredi, à 17 heures, la réponse qu'ils attendaient des entraîneurs, avaient décidé, nous l'avons vu, de ne pas se rendre au travail.

Le lendemain, à 10 heures, les lads se sont réunis à manger et à boire aux écuries. Quant au conflit, les lads se montraient prêts à faire durer jusqu'à ce que satisfaction leur fût accordée.

Le lendemain, à 10 heures, les lads se sont réunis à manger et à boire aux écuries. Quant au conflit, les lads se montraient prêts à faire durer jusqu'à ce que satisfaction leur fût accordée.

Le lendemain, à 10 heures, les lads se sont réunis à manger et à boire aux écuries. Quant au conflit, les lads se montraient prêts à faire durer jusqu'à ce que satisfaction leur fût accordée.

Le lendemain, à 10 heures, les lads se sont réunis à manger et à boire aux écuries. Quant au conflit, les lads se montraient prêts à faire durer jusqu'à ce que satisfaction leur fût accordée.

Le lendemain, à 10 heures, les lads se sont réunis à manger et à boire aux écuries. Quant au conflit, les lads se montraient prêts à faire durer jusqu'à ce que satisfaction leur fût accordée.

Le lendemain, à 10 heures, les lads se sont réunis à manger et à boire aux écuries. Quant au conflit, les lads se montraient prêts à faire durer jusqu'à ce que satisfaction leur fût accordée.

Le lendemain, à 10 heures, les lads se sont réunis à manger et à boire aux écuries. Quant au conflit, les lads se montraient prêts à faire durer jusqu'à ce que satisfaction leur fût accordée.

Le lendemain, à 10 heures, les lads se sont réunis à manger et à boire aux écuries. Quant au conflit, les lads se montraient prêts à faire durer jusqu'à ce que satisfaction leur fût accordée.

Le lendemain, à 10 heures, les lads se sont réunis à manger et à boire aux écuries. Quant au conflit, les lads se montraient prêts à faire durer jusqu'à ce que satisfaction leur fût accordée.

Le lendemain, à 10 heures, les lads se sont réunis à manger et à boire aux écuries. Quant au conflit, les lads se montraient prêts à faire durer jusqu'à ce que satisfaction leur fût accordée.

5 HEURES DU MATIN DERNIÈRE HEURE 5 HEURES DU MATIN

LA CONFERENCE

L'ALLEMAGNE EST SOMMÉE D'ÉVACUER IMMÉDIATEMENT LES PROVINCES BALTIQUES

A défaut d'exécution, des sanctions d'ordre économique et financier, et même des mesures coercitives, seront prises.

Enfin, le Conseil suprême des Alliés a décidé d'en finir avec la situation aussi dangereuse que paradoxale créée dans les provinces baltiques par le général von der Goltz et ses troupes.

Ce n'est point la première fois, d'ailleurs, que l'on invite l'Allemagne à rappeler ses troupes. Une des plus récentes demandes de ce genre lui fut adressée il y a un mois; transmise à Milan, elle y provoqua la 15e vote de la "amuseuse" division de fer.

La suspension de tout envoi de ravitaillement à l'Allemagne en vivres et en matières premières; La 15e de toutes les tractations engagées avec l'Allemagne, par exemple pour des ouvertures de crédit.

Des mesures encore plus sévères sont envisagées en cas de besoin; telle la suspension du rapatriement des prisonniers. Peut-être, enfin, pouvons-nous espérer d'être débarrassés de cette menace constante pour la paix dont ont tant besoin les populations riveraines de la mer Baltique.

LES INCIDENTS DE TOULON

LES MATELOTS MUTINES DU GUIRASSÉ "PROVENCE" AU CONSEIL MARITIME

TOULON, 27 septembre. — Le premier témoin entendu ce matin est l'officier des équipages, le Guirassé, qui dit qu'un des mutins, le quartier-maître Lebel, auquel il s'était adressé, lui avait posé les questions suivantes, au nom de ses camarades.

Pourquoi a-t-on envoyé des matelots dans la mer Noire? Pourquoi le gouvernement Clemenceau a-t-il fait intervenir les troupes contre les manifestants du 1er mai? Pourquoi veut-on que nous allions combattre les bolcheviks, alors qu'aucune guerre officielle n'est déclarée?

Le président du conseil de guerre maritime prend acte de ces accusations, qui feront l'objet d'une enquête.

LA GREVE GENERALE APPROUVEE AU MEETING DE LA FEDERATION DU SPECTACLE

Les directeurs de l'Opéra-Comique, de l'Odéon, du théâtre Antoine et de la Scala, ayant accepté le contrat des syndicats, joueraient cet après-midi.

Une première réunion avait été tenue à la Maison des syndicats, à 4 heures. L'ordre du jour adopté s'élevait contre le recrutement de musiciens non syndiqués.

Après lui, divers orateurs viennent féliciter le comité inter-syndical de sa décision et expliquer pourquoi ils s'en réjouissent.

Cet après-midi, à 3 heures, une réunion aura lieu, au cours de laquelle les démarches de la journée seront exposées aux syndiqués.

LA SOIREE DANS LES THEATRES

Hier soir, les délégués de chaque théâtre ont soumis à la signature des directeurs le contrat que nous publions d'autre part.

M. Albert Carré et Vincent et Emile Isola, directeurs de l'Opéra-Comique, sous réserve de l'approbation ministérielle.

Chef M. Alphonse Franck. Le président de l'Amicale des directeurs de théâtre de Paris paraît décidé à la résistance.

Dans les music-halls. Comme hier, les music-halls ont donné leurs représentations avec des moyens de fortune.

A l'Union des artistes. L'Union des artistes, dramatiques et lyriques, qui mène une vigoureuse campagne contre l'action de la Fédération du Spectacle.

L'AFFAIRE LENOIR

L'information supplémentaire serait close lundi soir. Poursuivant son enquête complémentaire, M. Eugène Pères, président de la commission d'instruction.

L'affaire Gilbert-Prat. Un juge d'instruction est désigné. Le procureur de la République a signé des réquisitions dans la plainte directe déposée par M. Aristide Prat.

L'affaire Judet. Hier matin, le commandant Abert a entendu Mme Houbre, couturière, qui a travaillé, à diverses reprises, à Neuilly-sur-Seine, pour le ménage Judet.

EN ITALIE A LA CHAMBRE, M. TITTONI PARLE DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DU CABINET

Il fait l'exposé complet des négociations dont a été l'objet, à la Conférence de la paix, la question de l'Adriatique.

ROME, 27 septembre. — M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères, fait, aujourd'hui, à la Chambre, un exposé de la politique extérieure du gouvernement.

Après avoir insisté sur la position difficile où se trouve la délégation italienne à la Conférence, M. Tittoni aborde ensuite la question de Fiume.

Après lui, divers orateurs viennent féliciter le comité inter-syndical de sa décision et expliquer pourquoi ils s'en réjouissent.

Les élections fixées au 16 novembre. Rome, 27 septembre. — On confirme que les élections auront lieu le 16 novembre.

L'amiral Cagni à Fiume. Rome, 27 septembre. — Le Temps publie une dépêche de Trieste annonçant que l'amiral Cagni est arrivé le 25 à Fiume.

Le remaniement du gouvernement allemand. BALE, 27 septembre. — On mande de Berlin: La Gazette de Voss croit savoir que la question des nominations aux postes devenus vacants dans l'office d'Etat de l'Intérieur sera réglée dès que sera liquidée la question de l'entrée des démocrates dans le gouvernement.

Nancy recevra Légion d'honneur et croix de guerre. NANCY, 27 septembre. — M. Gustave Simon, maire de Nancy, qui rentre cet après-midi du Congrès des maires, annonce que le conseil municipal de Nancy a décidé de donner à M. Simon la Légion d'honneur, accompagnée de la croix de guerre et de la croix de guerre.

L'affaire des mistelles. LE HAVRE, 27 septembre. — Une perquisition a eu lieu aujourd'hui dans les bureaux de M. Manuel Misa, 12, rue Nauda.

Les faux bons de la Défense nationale. Dans une maison d'Orsay on arrête des faux monnaies, et l'on trouve 374.835 francs de vrais billets de banque.

NOUVELLES BREVES. — Après avoir blessé sa maîtresse de trois coups de revolver, un Américain inconnu, domicilié 21, avenue Victor-Hugo, s'est suicidé.

LES CONTES D'EXCELSIOR CHOUQUETTE

par ABEL HERMANT

... Et ceci se passera en des temps qui ne sont pas encore. On emploiera néanmoins l'imparfait et le passé défini, parce que c'est l'usage.

M. le ministre avait pour Mlle Chouquette, du théâtre des Délassements-Comiques, une considération singulière et une affection toute paternelle.

Ma chère enfant, lui disait-il, vous qui savez tout, que pensez-vous de M. N... ou de M. Z... qui me sont chèrement recommandés pour telle place, ou pour telle distinction honorifique?

Et si Mlle Chouquette répondait que M. N... était la crème, que M. Z... était de l'or en barres — car elle variait ses métaphores — M. le ministre, après avoir murmuré: «Qu'elle est bonne et qu'elle est charmante!» accordait la place à M. N... et à M. Z... la distinction honorifique.

M. le ministre ne doutait pas non plus que Mlle Chouquette ne fût la plus grande artiste de France et de l'étranger depuis les origines du théâtre, et qu'elle eût la note la plus agréable.

« Mon nouveau rôle? Je serais bien embarrassée de vous en réciter le quart d'une répétition. Pensez-vous que j'aie eu le temps de m'en occuper cette semaine? J'ai couru du matin au soir pour le syndicat, et je n'ai pas eu moins de quatorze discours à prononcer.

« Je n'aurais garde de les sécher, dit Chouquette avec un sourire mystérieux. — Enfin, dit le ministre, vous avez vu-même que vous ne savez pas un mot de votre texte, et la pièce est au tableau depuis quinze jours. Castelbajac pourrait se fâcher.

« Je suis convaincu que la grande majorité des membres des Trade-Unions sont opposés à cette conspiration anarchique. Dans l'intérêt du pays, le gouvernement doit décider de suivre la seule voie possible, c'est-à-dire d'accepter le défilé lancé à la communauté entière.

« J'ai l'intention de renégocier au coup porté contre le bien-être public un faisant usage de toutes les ressources dont je dispose. Je demande à la nation entière de prêter son concours en vue du maintien du régime de l'ordre social, dont dépend la prospérité du pays.

« Je suis convaincu que la grande majorité des membres des Trade-Unions sont opposés à cette conspiration anarchique. Dans l'intérêt du pays, le gouvernement doit décider de suivre la seule voie possible, c'est-à-dire d'accepter le défilé lancé à la communauté entière.

bonjour très cordialement; et quand elle déploya froidement son papier, Castelbajac lui demanda, sans ménager les expressions, si elle se moquait du monde.

« Elle n'est seulement pas fichue de lire! » A la troisième réplique, il n'y put tenir, et arrachant des mains de Chouquette le papier, il lui dit: « J'en ai assez, je te retire le rôle », non sans l'avoir successivement comparée à une dinde, à une seringue, ainsi qu'à plusieurs autres animaux et à divers objets mobiliers.

« Mais, à ce moment, le chef des accessoires, s'avançant jusqu'au guignol, fit observer, fort poliment d'ailleurs, à M. Castelbajac, que Mlle Chouquette ayant répété le rôle plus de quatre fois, personne au monde n'avait plus le pouvoir de le lui retirer.

« Castelbajac n'avait pas coutume d'emporter en ville son chéquier. Il s'en suivit que la pièce ne fut point retirée, et que Chouquette créa le principal rôle; mais elle donnait à l'auteur si peu de satisfaction, qu'il jugea prudent de conter partout, avant la première, que son interprète massacrait un chef-d'œuvre, et qu'il déclinait toute responsabilité.

« Monsieur, dit le ministre à Castelbajac, le gouvernement de la République vous nomme chevalier de la Légion d'honneur.

« Je vous remercie de tout cœur, dit Castelbajac, mais je suis déjà depuis dix ans. — Qu'à cela ne tienne, dit le ministre, le gouvernement de la République vous nomme officier.

« Le quatrième acte se termina parmi les acclamations. Lorsque Chouquette, rappelée quatorze fois par un public en délire, put enfin remonter dans sa loge, elle y trouva Lagneau, qui paraissait consterné.

« Eh bien! mon vieux, lui dit-elle familièrement, tu as l'air d'avoir enterré toute ta famille. Il ne faut pas faire cette tête-là, c'est un succès.

« C'est un désastre, dit Lagneau. Nous ne jouerons pas demain. La Fédération vient de m'écrire que vous faites grève, par solidarité avec les livreurs de charbon.

« C'est trop fort! s'écria Chouquette. Qu'ai-je de commun avec les charretiers? Ah ça, monsieur le ministre, le gouvernement va-t-il se décider bientôt à protéger la liberté du travail et à défendre la dignité de l'art? Abel HERMANT.

LA GRÈVE DES CHEMINOTS ANGLAIS

« Conspiration anarchique », déclare M. Lloyd George.

LONDRES, 27 septembre. — M. Lloyd George, télégraphiant au président du Conseil du Carnarvon, a dit: Cette grève des chemins de fer inopinée ne peut avoir que des conséquences déplorablement pour nos ressortissants et pour la nation entière.

« Les mobiles qui ont précipité la grève sont inexplicables. Le gouvernement fait des offres qui seront considérées par tout homme raisonnable comme empreintes de générosité; il a pris l'Union des chemins de fer, ne fut-ce que de deux ou trois jours.

« Je suis convaincu que la grande majorité des membres des Trade-Unions sont opposés à cette conspiration anarchique. Dans l'intérêt du pays, le gouvernement doit décider de suivre la seule voie possible, c'est-à-dire d'accepter le défilé lancé à la communauté entière.

« Je suis convaincu que la grande majorité des membres des Trade-Unions sont opposés à cette conspiration anarchique. Dans l'intérêt du pays, le gouvernement doit décider de suivre la seule voie possible, c'est-à-dire d'accepter le défilé lancé à la communauté entière.

Que feront les mineurs?

LONDRES, 27 septembre. — Il paraît possible que les cheminots demandent l'appui de leurs associés de la tripe alliance: ouvriers, à savoir, les mineurs et les ouvriers des transports, ce qui provoquerait une situation encore plus grave.

Les ressources financières des grévistes. LONDRES, 27 septembre. — On estime que les fonds à la disposition de l'Union des cheminots s'élevaient à un million et demi de livres sterling, c'est-à-dire assez pour fournir d'argent les grévistes pendant un mois, mais les trois premiers jours seront décisifs, croit-on, car si les services ferroviaires essentiels peuvent être temporairement maintenus, l'échec des grévistes est certain.

Les prix normaux

La préfecture de police, ainsi qu'elle le fait chaque samedi soir, a communiqué hier soir à la presse la liste des prix normaux des principales denrées alimentaires. Ces prix sont les mêmes que ceux de la semaine dernière, sinon qu'ils mentionnent une légère diminution sur les choux-fleurs.

Réorganisation de l'Ecole de santé militaire de Lyon

Le ministre de la Guerre vient de faire signer au président de la République un décret portant réorganisation de l'Ecole de santé de Lyon. La sélection des candidats admis par concours s'effectuera désormais à tous les degrés de la scolarité. Les étudiants les plus jeunes pourront continuer leurs études dans leurs familles d'origine, qui seront toutes appelées à concourir à la formation des médecins militaires. C'est seulement pendant les deux dernières années d'études que la présence des élèves à Lyon sera obligatoire. Des dispositions nouvelles facilitent l'accès de l'externat et de l'internat des hôpitaux civils. D'appréciables avantages de carrière sont réservés aux élèves admis à l'internat des hôpitaux. Un enseignement complémentaire pratique sera donné à l'Ecole par des professeurs agrégés du Val-de-Grâce. Les jeunes aides-majors sortant de l'Ecole de Lyon ne se rendront plus directement au Val-de-Grâce, mais seulement après avoir accompli un année de service dans les grands hôpitaux militaires.

Sténo Dactylographie Comptabilité, Langues, etc. ECOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, PARIS

LES SPORTS

LES ATHLÈTES DE L'ÉCOLE DE JOINVILLE A ROUBAIX

Dans un but louable de décentralisation sportive, et aussi pour montrer les nouvelles méthodes d'entraînement physique en honneur dans l'armée...

dont les bénéficiaires sont destinés, d'une part, à venir en aide aux boxeurs anglais et français incapables de continuer à exercer leur profession...

LA JOURNÉE SPORTIVE

Course à pied. — A 14 h. 30, au stade de Colombes, interclubs du Comité de Paris.

Rugby. — A 14 h. 30, à Colombes, Equipes de Joinville contre Racing Club de France.

Cyclisme. — A 8 heures du matin, à Bois-d'Arcy, Grand Prix des Jeunes, organisé par l'Auto.

A 13 h. 30, au vélodrome du Parc des Princes, 100 milles individuels, 15 engagés.

A 7 h. 30 du matin, à Avallon, circuit du Morvan, 212 kilomètres sur route (45 engagés), organisé par le Petit Journal.

A 14 h. 30, au stade Bergeyre, A. S. Française contre Olympique.

A 14 h. 30, à Saint-Ouen, C. A. S. G. contre Red Star Athletic Club.

A 14 h. 30, à Charentonneau, C. A. P. contre Gallia club.

A 14 h. 30, à Vitry, A. S. F. contre C. A. Vitry.

A 14 h. 30, à Saint-Cloud, U. S. Suisse contre Sinc.

A 14 h. 30, au stade Brancion, Club Français contre Légion Saint-Michel.

A 14 h. 30, à Clichy, U. S. Clichy contre S. C. Choisy-le-Roi.

A 14 h. 30, à Asnières, F. E. C. Levallois contre J. A. O.

A 14 h. 30, au Raincy, E. S. Bienfaisance contre Raincy Sports.

A 14 h. 30, à Suresnes, P. U. C. contre Standard A. C.

Notation. — A 10 heures, piscine de la Gare, prix Pouilly, 60 mètres débutants.

Le Congrès des coopératives s'est ouvert hier matin

Le sixième congrès des coopératives s'est ouvert, hier matin, à 10 heures, sous la présidence de M. Charles Gide, professeur à la Faculté de droit de Paris.

VILLE DE PARIS EMPRUNT DE 1.500 MILLIONS

Le cahier des charges de l'emprunt avait fixé au 22 octobre prochain le premier tirage de lots; toutefois, il a été spécifié que, si les circonstances l'exigeaient, cette date pourrait être modifiée par arrêté préfectoral, fait qui s'est déjà produit en 1910, lors du premier tirage de lots de l'emprunt de 235 millions.

LIBÉRATION ANTICIPÉE

La faculté de libération anticipée des 3^e, 4^e et 5^e termes de versement est accordée aux porteurs du 15 au 31 octobre prochain.

AMOUR, QUAND TU NOUS TIENS! à L'ATHÉNÉE

Quoi qu'il arrive!... ARLEQUIN

FOLIES-BERGERE. — En raison des nouveaux faits de grève suscités par ordre de la Fédération du spectacle, le music-hall de la rue Richer ferme momentanément ses portes.

LA PIE QUI CHANTE LA REVUE DE LA PIE

MONTE-CARLO HOTEL DE PARIS

Honneur posthume

La médaille militaire conférée au beau-fils de M. Viviani mort au champ d'honneur

BOXE

Nouvelles de de Ponthieu. — Notre champion d'Europe, Louis de Ponthieu, gravement blessé à l'œil gauche, n'a pas pu boxer mercredi dernier à la salle Wagram.

Charles Ledoux va boxer à Paris. — Charles Ledoux, le populaire champion d'Europe, va boxer le 1^{er} octobre, à Paris, contre le champion britannique du Nord de l'Angleterre, le capitaine Baimbridge.

Un prix pour un raid aérien Vancouver-Japan. — On mande de Victoria (Colombie Britannique) que...

Afin de commémorer la visite du prince de Galles et d'encourager l'industrie aéronautique au Canada, un prix de 10.000 livres sterling est offert pour le premier vol accompli sans escale de Vancouver au Japon, avant le 31 décembre 1921.

Un tir sur cible réglementaire à deux zones. — On est classé par 7 balles; MM. Tissier, Musset; et ont été classés par 6 balles; M. M. Demontier, Ber-

AERONAUTIQUE

Un prix pour un raid aérien Vancouver-Japan. — On mande de Victoria (Colombie Britannique) que...

Afin de commémorer la visite du prince de Galles et d'encourager l'industrie aéronautique au Canada, un prix de 10.000 livres sterling est offert pour le premier vol accompli sans escale de Vancouver au Japon, avant le 31 décembre 1921.

Un tir sur cible réglementaire à deux zones. — On est classé par 7 balles; MM. Tissier, Musset; et ont été classés par 6 balles; M. M. Demontier, Ber-

L'HISTOIRE VÉCUE DE LA GRANDE GUERRE

apparaît heure par heure dans la Collection du Grand Illustré Quotidien EXCELSIOR, dont les photographies, prises au jour le jour, constituent la documentation la plus exacte et la plus complète.

Demandez à EXCELSIOR, 20, rue d'Enghien, Paris, les conditions spéciales pour tous les numéros ordinaires ET TOUS LES NUMÉROS SPÉCIAUX parus pendant les hostilités

ESTOMAC toutes maladies, même anciennes, guéries par le REGYL

Les Bureaux de la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud

Officiers ministériels

Vente au Palais, à Paris, le 18 octobre 1919, à 2 heures, PROPRIÉTÉ A PARIS

VENTE D'IMMEUBLES ET DE PROPRIÉTÉS Halles Centrales sur la meill^r rue, Immeub. 2 boutiq. Revenu: 14.000 fr.

AVENUE MARCEAU (près). — Hôtel particulier: salon, salle à manger, jardin d'hiver, 6 chambres de maître. Tout dernier confort. Prix: 500.000 francs.

BEAU MOBILIER Salle à manger, Salon, Mobilier de bureau, Bonheur du jour, canapé lit, Piano à queue de Steinway; meubles anglais, canons, hindous et chinois; Tapis d'Orient, Porcelaines, Faïence, Tableaux, Pendule de Erlanny, Objets d'art, marbres, bronzes, etc. Vente Hôtel Drouot, salle 4, les 1^{er} et 2^e octobre 1919, 2 h. M^{re} Ed. PETIT, comm.-pris., 25, rue Coquillière.

BIJOUX ANCIENS Je suis acheteur de beaux bijoux anciens ornés de pierres précieuses. Prière m'envoyer description très détaillée et tout dernier prix. Si la proposition me paraît intéressante, je me rendrai chez vous pour traiter. Prière aux marchands et aux intermédiaires de s'abstenir. Ecrire à M. BLOCH, 29, avenue Friedland, Paris

PURETÉ DU TEINT

OEUF

Libérez-vous Messieurs!

du joug accablant des bretelles en adoptant la Ceinture LIBERA

qui réunit tous les avantages des bretelles et des ceintures amincissantes sans en avoir les inconvénients, car elle

Maintient l'abdomen sans comprimer.

Moule le torse et donne de la prestance.

Fait bien tomber le pantalon sans faux plis.

Supprime le tirage des bretelles.

Se règle d'après chaque anatomie.

Vous pouvez et devez vous procurer cette satisfaction

SAVON 50 k. net 137 fr. 50; 100 k. 270 fr. Postal le d'essai 10 k. brut 28 fr. gare c. remb. PLIANT Savonnerie Provençale, Marseille-St-Just

Aux SOUFFRANTS une GARANTIE de 55 ANS de GUÉRISONS DES MALADIES DE PEAU

Grandiose installation: vapeur, pleins grands douches, gymnastique, massage (coils de), électrolyse complète, soleil, plus de 50 médecins, infirmiers, douches, massages, etc.

Pharmacie du Midi, transports 24, r. du Faub. St-Jacques

ALTERNACYCLE

FOIRE DE LYON

COX & C° (France) Limited

POUR VOUS MEUBLER LUXUEUSEMENT A BON MARCHÉ

SAMARITAINE

